

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.11.2015

Gel de silice

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Gel de silice

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: SG6030SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Irritant

Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation), Catégorie 4
Sensibilisation de la peau, catégorie 1



Risque pour la santé

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 2
Cancérogénicité, catégorie 1B
Dangers chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 1

Toxicité aiguë Orale 4.
Sensibilisant respiratoire 1.
Peau. Sens 1.
Germ. Mutagénicité 2.
Carcinogène 1B.
Aquatique Toxicité aiguë 1.
Aquatique ChrTox. 1.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Nocif en cas d'ingestion.
Peut causer une réaction allergique de la peau.
Peut causer des symptômes d'allergie ou l'asthme ou encore des difficultés respiratoires si inhalé.
Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.
Risque de causer le cancer.
Très toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.
Garder hors de la portée des enfants.
Lire l'étiquette avant l'utilisation.
Obtenir des directives précises avant utilisation.
Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.11.2015

Gel de silice

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

Bien se laver la peau après utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail.

Éviter de libérer dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

En cas de ventilation inappropriée, porter une protection respiratoire.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

EN CAS D'INHALATION : En cas de difficultés respiratoires, amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.

En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Recueillir le produit répandu.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 7646-79-9	Dichlorure de cobalt	>99 %
CAS 1343-98-2	Gel de silice, Indiquant	<1 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Consulter un médecin. Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable.

Après contact avec la peau :

Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Après ingestion :

Consulter immédiatement un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Diluer avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.11.2015

Gel de silice

Troubles sanguins, toux, vomissements. Irritation. Des difficultés respiratoires. Mal de tête. Nausée. Vertige. Fonction pulmonaire Asthme Effets myocardiques Substances pour lesquelles il y a BEI®. Cancérogénicité confirmée pour les animaux avec pertinence inconnue pour les humains. Estomac - Irrégularités - Fondé sur la preuve humaine.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Hygroscopique. La formation de poussières combustibles est un risque. La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de produire de la poussière. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et de toutes sources d'inflammation. Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Utiliser un équipement anti-explosion. Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Ramasser et éliminer sans faire de poussière. Balayer et pelleter. Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Toujours appliquer les réglementations locales. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Voir Section 8.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter de produire de la poussière. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et de toutes sources d'inflammation. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes de manipulation appropriées. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Voir Section 13.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Sensible à l'humidité. Entreposer le contenu sous gaz inerte. Entreposer dans un endroit frais. Conserver à

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.11.2015

Gel de silice

l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

7646-79-9, Dichlorure de cobalt , MPT 0,020000 mg/m³ É,-U, ACGIH.

Contrôles techniques appropriés:

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Protection respiratoire:

Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection.

Protection oculaire:

Un masque de protection et des lunettes constituent une protection oculaire adéquate. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE).

Mesures générales d'hygiène:

Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Granules/billes blanches.	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	100 hPa à 818 °C
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	5,5 à 9,0 (en boue 5 %)	Densité relative:	3,370 g/cm ³
Point de fusion / congélation:	724 °C	Solubilités:	Insoluble, du chlorure peut s'échapper.
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	1 049 °C à 1 013 hPa	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	log pow : 0,85

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.11.2015

Gel de silice			
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique:

Hygroscopique. Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

Conditions à éviter:

La production de poussière. Sensible à l'humidité. La formation de poussières combustibles est un risque.
Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles:

Agents oxydants, alkali metals.

Produits de décomposition dangereux:

Gaz chlorure d'hydrogène, cobalt/oxydes de cobalt.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucune information additionnelle.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Dommages/irritations oculaires sévères:

Yeux - Lapin Résultat : Risque de lésion oculaire sérieuse. 7646-79-9.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité:

7646-79-9: 2B - Groupe 2B : Potentiellement cancérogène pour les humains (Dichlorure de cobalt)

Mutagénicité cellulaire germinale:

Dommages à l'ADN HeLa des cellules humaines

Toxicité reproductrice:

Aucune donnée disponible Toxicité reproductrice - Souris - orale Effets paternels : Spermatogénèses (y compris le matériel génétique, la morphologie, la motilité et le nombre des spermatozoïdes). Effets paternels : Testicules, épидидyme, conduit de sperme. Effets sur la fertilité : Indice de fertilité masculine (p. ex., nombre de mâles fertilisant des femelles par rapport au nombre de mâles exposés à des femelles fertiles non gravides.)

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 02.11.2015

Gel de silice

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

7646-79-9, CL50 - Carpe commune (Carpe) - 0,33 mg/l - 96 h.

7646-79-9, Mortalité NOEC - Daphnia (Puce d'eau) - < 0,05 mg/l - 7 jours.

7646-79-9, CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 1,1 à 1,6 mg/l - 48 heures.

7646-79-9, CE50 - Chlorella vulgaris (algues d'eau douce) - 0,52 mg/l - 96 heures.

Persistance et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration. Contacter une entreprise agréée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Le produit et ses contenants ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé.

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

Groupe d'emballage: Non réglementé.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

SECTION 15: Informations réglementaires

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 02.11.2015

Gel de silice

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

7646-79-9 Dichlorure de cobalt.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-0

HMIS: 2-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes: Aucun(e)